Forêt - Scierie - Palettes - Blocks

FICHE PRODUITS

Blocks

Blocks en bois agglomérés

Composition

91 %

Bois B

1 %

Paraffine

8 %

Colle MUF - Emulsion

Nos Avantages

Certification

EPAL

NIMP15

ISPM 15 CERTIFIED

- Livraison en France et à l'International
- Utilisation de bois recyclé
  → économie de 400 000m³/an bois brut
- Biodégradable & recyclable
- Etanche & résistant
- Optimisation des rendements :
  → ni chutes, ni déchets

Circuit court

Economie circulaire

Eco-responsable

Engagement environnemental

DIMENSIONS BLOCKS		REFENTES	HAUTEURS
	70 x 70	2	70
	75 x 75		75
	75 x 95	1	78
	75 x 115		85
	75 x 133		90
Ⓜ	95 x 95		95
Ⓜ	90 x 90	0	
Ⓜ	90 x 135		
Ⓜ	100 x 145 NEUTRE / EPAL		100
Ⓜ	145 x 145		

Ⓜ = Marquage

- 70 modèles
- 80 000 blocks/jour
  → 350 000 blocks/semaine
  → 1,4m³ de blocks/palette

K-BLOCKS	Selon normes (Normative)	Unités	Dès pour palettes - selon la norme NF EN 312
Propriétés physiques			
Tolérances			
Epaisseur	EN 324 - 1	%	**+ / - 2%**
Longueur	EN 324 - 1	%	**+ / - 2%**
Largeur	EN 324 - 1	%	**+ / - 2%**
Masse volumique +/- 10%	EN 323	kg/m3	**550 kg/m3** minimum
Humidité	EN 323	%	**< 12%**
Gonflement après immersion 24h			
Epaisseur	EN 317	%	**2%** maximum
Longueur	EN 317	%	**2%** maximum
Largeur	EN 317	%	**2%** maximum
Teneur en formaldhéhyde	EN 717 - 1	mg/m3	**E1**

Caractéristiques mécaniques

Résistance à l'arrachement du clou

Longueur clou strié	Mini	Maxi
70mm	850 N	> 1200 N
80mm	1000 N	> 1800 N
90mm	1400 N	> 2000 N

Nos tests Blocks

- Test des dimensions
- Test de l'humidité
- Test sur la mesure d'humidité du bois
- Test du poids
- Test d'arrachement
- Test de la granulométrie de la matière
- Test de l'eau bouillante
- Test sur la qualité de la colle

Nos tests sont réalisés chaque jour sur 5 blocks par ligne de production.

Vidéo Test Blocks

Avertissement

Les renseignements contenus dans la présente fiche technique, sont donnés en toute bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société Künkel qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre et de la réglementation.